

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire de printemps – 17 mars 2022

Procès-verbal

1. Ouverture - Accueil

33 personnes participent à cette assemblée ordinaire de printemps. Le Président, Olivier Mouthon, souhaite la bienvenue aux paroissiens/ennes.

Pour les invités : M. Pierre-André Michel (Vice Président de Troistorrents), M. Fabrice Thétaz (Vice Président de Monthey), Mme Virginie Claret (Conseillère municipale de Val-d'Illiez), Mme Aude Gex-Collet (Conseillère municipale de Champéry), M. Robert Burri (délégué du Conseil Synodal).

Pour les excusés : M. Bertrand Duchoud (Sous-préfet), M. Stéphane Coppey (Président de Monthey), Mme Véronique Chervaz (Vice Présidente de Collombey-Muraz), M. Jérôme Hauswirth (Curé de la paroisse de Collombey-Muraz), M. Mario Giacomino (diacre), Mme et Monsieur Bruno et Monique Gianini, M. Guy Chessex, Mme et M. Jean-Rodolphe et Martine Wassmer, Mme Odette Gollut.

Une liste de présence est mise en circulation.

L'assemblée a été convoquée dans les délais par le Paroisse Info du mois de février. Le Président la déclare ouverte.

Concernant l'ordre du jour, une modification de l'ordre des élections (point 9) est demandée pour des raisons pratiques.

2. Lecture de la confession de foi de l'Eglise Réformée du Valais

M. Pedro Brito procède à la lecture de la confession de foi.

3. Nomination de deux scrutateurs

Sont désignés : MM. Cyril Borboën et Jean-Paul Viredaz

4. Adoption du PV 2021

Le compte-rendu du résultat des votations est lu par M. Olivier Mouthon. Il se trouve également sur le site internet.

Le procès-verbal a pu être consulté sur le site internet ou au secrétariat ainsi qu'au Temple lors des derniers cultes.

Le PV de l'AG d'automne du 16 septembre 2021 est adopté.

5. Rapport du Conseil de Paroisse

Mme Sylvie Fracheboud, Présidente du CP, procède à la lecture du rapport du Conseil de Paroisse.

« Rapport du Conseil de paroisse pour l'année 2021

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,

Mesdames, Messieurs,

L'année 2021 a été à nouveau troublée par la présence du Covid 19 et ses ravages. La vie en paroisse s'est déroulée dans le calme et le silence. Biolle est resté fermé une bonne partie du

temps. La pandémie n'ayant toujours pas fini de sévir, nous avons été contraints de rythmer les activités paroissiales en tenant compte des restrictions sanitaires.

Néanmoins, il a été possible d'ouvrir Biolle en été. Les centres aérés ont permis aux enfants de la région de jouer et vivre des moments inoubliables. Les repas communautaires ont aussi pu reprendre quelques semaines avant de devoir à nouveau renoncer à préparer le repas traditionnel du mardi. Quant au repas de soutien, il a eu lieu à la fin du mois de novembre. Ce moment de partage a été très apprécié. Nos ministres ont pu organiser leurs cultes en tenant compte des particularités sanitaires du moment. Le Conseil de paroisse s'est réuni en séance chaque mois pour s'occuper des affaires courantes qui lui incombent. Le Conseil de paroisse s'est réuni en séance chaque mois pour s'occuper des affaires courantes qui lui incombent. Nous vous informons que l'horloge du clocher du Temple de Champéry a été révisée. A cette occasion, nous remercions la commune de Champéry pour sa participation de CHF 5'000.- et la Loterie Romande - section du Valais - pour sa participation de CHF 2'000.-. Elles ont pris en charge la presque totalité de la facture de CHF 7'606.-. La commune de Champéry s'est aussi engagée à payer l'entretien annuel de l'horloge qui s'élève à CHF 330.-.

En mai, nous avons accueilli les nouveaux locataires de la Cure - M. et Mme Charlot et leurs deux enfants. Ils se plaisent énormément dans leur nouvelle demeure et apprécient beaucoup l'endroit.

A la lecture des comptes, vous remarquerez que l'année 2021 n'est pas une année qui nous permet de renflouer notre caisse. Malgré tout, votre soutien financier a à nouveau été exceptionnel au vu de la situation. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre contribution.

Le Conseil de paroisse est conscient que son avenir dépendra des nombreux défis qu'il saura relever. Les quatre chantiers définis par l'EREV – Evangélisation, Rôle de l'Eglise dans la société, Structure et Organisation ainsi que Financement – ont en partie débuté. En ce moment, le thème « Evangélisation » est au cœur de nos discussions. Un groupe de travail est à l'œuvre et ne manquera pas de vous informer en temps voulu. Concernant le « Financement », les assises des paroisses ont eu lieu en octobre. Un compte-rendu a été adressé le mois dernier à chaque paroisse pour qu'une réflexion soit menée dans le courant de l'année.

D'autre part, les groupes « En marche » et « paroisse verte » ont été mis en place. Notre communauté a besoin de s'ouvrir aux autres, d'intensifier ses contacts avec la jeunesse – relève incontestable – de partager avec les autres paroisses environnantes. A ce propos, la régionalisation est un thème important pour les prochaines années car il faudra penser différemment, notamment regrouper les forces autant humaines que spirituelles pour assurer la survie de notre communauté.

Nous remercions bien sûr tous les bénévoles, qui œuvrent sans cesse pour maintenir les contacts et la vie en paroisse. Sans eux, rien ne serait possible.

Le respect et la bienveillance sont nos valeurs essentielles. Elles doivent être vécues à chaque instant de notre vie communautaire.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé pour 2022 et nous réjouissons de pouvoir revivre avec vous des moments de partage et de convivialité.

Si nous vivons dans la lumière, comme Dieu lui-même est dans la lumière, alors, nous sommes en communion avec les uns et les autres. 1 Jean 1,7. Pour le Conseil de paroisse, Sylvie Fracheboud. »

M. Robert Zamaradi fait la lecture du rapport des ministres.

« Synthèse des rapports d'activités de l'année 2021 écrite par les ministres de la Paroisse protestante de Monthey.

Les activités sont présentées en suivant les cycles de la vie, en commençant par l'enfance jusqu'aux aînés.

Cahiers des charges :

Enfance : Pedro Brito

Catéchisme : Pedro Brito et Mario Giacomino

Jeunesse : Pedro Brito

Cultes et actes ecclésiastiques : Robert Zamaradi et Pedro Brito

Etudes bibliques : Robert Zamaradi

Visites et aumônerie en EMS : Pedro Brito et Robert Zamaradi

Aumônerie à l'ECCG : Pedro Brito

Diaconie paroissiale : Mario Giacomino

L'année 2021 a été marquée, comme la précédente, par la présence de la pandémie et surtout par les contraintes sanitaires qui ont impacté les activités habituelles de la paroisse. Malgré une baisse de participation, les activités destinées aux enfants ont pu se dérouler comme prévu avec, pour les temps forts, deux semaines de centres aérés en Biolle pendant l'été. Le catéchisme qui se vit en région (Haut-Lac, Monthey, 2Rives et Coude du Rhône) réunit une cinquantaine d'adolescents. Cette activité est portée largement par un groupe de laïcs et jeunes catéchètes de notre paroisse. Malgré la pandémie, la fréquentation des journées a été bonne et les jeunes éprouvent du plaisir à se retrouver en grand groupe. Notre paroisse a la chance de pouvoir compter sur un groupe de jeunes adultes dynamique, plusieurs d'entre eux sont impliqués dans l'encadrement des activités de l'enfance et du catéchisme. Ils se retrouvent régulièrement, une semaine spirituelle à Taizé, avec d'autres adultes de l'EREV, est l'une des activités « phare » qui leur est proposée en été. Notre paroisse peut aussi compter sur un groupe « Gospel » motivé. Ce dernier a dû limiter ses rencontres à cause de la pandémie mais a néanmoins marqué les esprits par sa participation à la journée de l'EREV à Brigue. Les cultes, les études bibliques et les actes ecclésiastiques continuent à être un axe indispensable de la vie paroissiale. Les paroissiens apprécient le rendez-vous hebdomadaire du culte et les familles continuent, dans une moindre mesure, à faire appel à nos pasteurs pour accompagner les passages importants de leur vie (baptêmes, mariages et services funèbres). Les paroissiens qui ne peuvent pas venir au temple sont rejoints par des visites, des cultes à domicile ou par des cultes dans leur EMS.

Nos deux pasteurs sont impliqués dans l'aumônerie des EMS situés sur le territoire paroissial et ils y offrent des visites. Deux cultes mensuels sont proposés à Muraz et à Monthey dont le pasteur Pedro Brito est responsable. Il est aussi désormais responsable de l'animation de l'aumônerie œcuménique de l'ECCG de Monthey. Cette charge a été assumée pendant de nombreuses années par le Diacre Mario Giacomino.

La diaconie est un pilier important de la vie paroissiale : les repas communautaires (RC), les Colis du Cœur, les Tables du Rhône, le GOAR (Groupe Œcuménique pour l'Accueil des Réfugiés) sont des activités qui font vivre notre centre paroissial. Certaines d'entre elles ont été impactées par la pandémie (les RC par exemple), d'autres ont pu continuer et même s'intensifier (les Colis du Cœur et les Tables du Rhône) à cause des besoins toujours plus importants des personnes touchées par la précarité.

Les ministres de notre paroisse rêvent de reprendre complètement les activités laissées en pause ces derniers mois. Nous espérons tous que l'année qui vient de commencer nous permette de retrouver les sourires et la convivialité qui caractérise notre vie paroissiale.

Pour terminer, tout ministre de l'EREV se doit de consacrer 1/7^{ème} de son temps à des tâches régionales ou cantonales. Le diacre Mario Giacomino, par son mandat de Conseiller synodal doit consacrer, plus de temps, c'est à ce prix, payé par la paroisse, que l'Eglise cantonale peut vivre et offrir un cadre statutaire et des activités supra-paroissiales.

Pasteur Robert Zamaradi, Pasteur Pedro Brito et Diacre Mario Giacomino. »

Olivier Mouthon aimerait savoir si les ministres ont une idée de la fréquentation lors des journées du Centre aéré : Pedro Brito répond que la première semaine, plus confessionnelle, a accueilli entre 9 et 16 enfants par jour. Tandis que la deuxième semaine était ouverte aux enfants du GOAR (donc d'autres religions ou confessions) avec une moyenne de 23 enfants par jour.

Le rapport du Conseil de paroisse est adopté par acclamations.

M. Olivier Mouthon remercie les ministres ainsi que le Conseil de paroisse.

6. Comptes 2021

Pauline Dorsaz, comptable, présente et commente les comptes 2021. Les points importants à relever sont :

- Réparation de l'horloge de Champéry – participation de la Loterie Romande de CHF 1'500.- (sur un total de CHF 2'000.-) et de la Commune de Champéry de CHF 5'000.- ;
- Acompte pour les caillebotis de CHF 5'400.- ;
- Le compte 4008 « amortissement de la Cure », présente une charge négative de CHF 1'409.20 afin d'arrondir l'immobilisé « Cure » au bilan à CHF 200'000.- (en prenant en compte une surface utile de 500 m2 pour la Cure à CHF 400.-/m2, nous obtenons une valeur pour le terrain de CHF 200'000.-) Dès lors, cette valeur arrêtée pour le terrain ne peut plus faire l'objet d'un amortissement comptable, étant donné qu'en comptabilité et en fiscalité, l'amortissement des biens immobiliers n'est admis que jusqu'à la valeur du terrain.
- Les « frais de culte » bouclent sur un excédent de charges de CHF 3'794,54 et le « ménage paroissial » boucle avec un excédent de charges de CHF 14'025,65. Les comptes 2021 clôturent avec une perte totale de CHF 17'820,19.
- Pauline Dorsaz rappelle que le « ménage paroissial » correspond à la somme que la paroisse doit trouver afin de le financer.

Philippe Ritter et Cyril Borboën questionnent le point sur la charge négative passée dans le compte 4008. Pauline Dorsaz lit la réponse de M. Gay-des-Combes à ce sujet. Un amortissement de CHF 5'000.- par année a été voté en Assemblée générale en 2018. Les intervenants réfutent la validité de modifier cette décision à la demande du comptable communal.

- Compte tenu de ces remarques, le Président de l'AG demande au CP d'obtenir un avis auprès du service juridique du Synode afin de vérifier si la demande de la commune repose sur une base légale. **Le point sera porté à l'OJ d'automne avec les compléments d'information.**

Une question de M. Viredaz sur les comptes 4601 « Enfance » et 4604 « Age d'Or » est posée par rapport aux différences d'avec le budget.

Pour l'Age d'Or, Robert Zamaradi répond qu'en 2021, il a envoyé un courrier à tous les aînés pour les 4 rencontres car plusieurs de ces rencontres ont dû être reportées et pour lui, c'était un moyen d'atteindre toutes les personnes. Il a donc décidé qu'il envoyait à tout le monde à chaque fois. Pour 2022, il a décidé d'envoyer uniquement aux personnes qui sont présentes aux rencontres ainsi qu'à ceux qui ont 70 ans durant l'année.

Pour l'enfance, Pedro Brito répond que, le budget était optimiste sur la participation. Elle a baissé au niveau de l'enfance.

7. Rapport de vérification des comptes

M. Cyril Borboën lit le rapport des vérifications des comptes.

8. Approbation des comptes et décharge à la trésorière et au CP

Les comptes sont approuvés par acclamation et décharge est donnée au CP et à sa comptable.

9. Elections statutaires

Plusieurs personnes ne se présentent pas pour un nouveau mandat, un mot de remerciements et un cadeau leur sont remis.

Conseillers de paroisse :

Mme Solange Genton dit un mot pour Mme Martine Pittet. Martine Pittet prend la parole pour dire un mot d'au revoir.

Mme Sylvie Fracheboud dit un mot pour M. François Enggist, qui a pu être présent ce soir.

M. Robert Zamaradi dit un mot pour Mme Sylvie Fracheboud.

Mme Sylvie Fracheboud remercie Régine, Rosa, les Communes et les paroissiens.

Assemblée générale :

Mme Sylvie Fracheboud dit un mot pour Mme Pauline Dorsaz.

Vérificateurs :

Mme Sylvie Fracheboud dit un mot pour M. Philippe Ritter.

9.1 Election des Conseillers de paroisse

Présentation des candidat-e-s :

Deux membres sortant se représentent : Mmes Solange Genton et Magali Déglise

Présentation des cinq nouveaux candidats conseiller-ère-s de paroisse par Sylvie Fracheboud :

Lise Burri, Diego Christen, Pauline Dorsaz, Odette Gollut et Erika Tesauro

Sept candidat-e-s permettent d'avoir le quorum complet au Conseil de paroisse.

- **Les 7 candidats sont élus par acclamations.**

9.2 Election des Président-e-s du Conseil de paroisse et de l'Assemblée générale

Les président-e-s sont élus à bulletin secret. Présenté par Sylvie Fracheboud

- Pour le Conseil de paroisse : *27 bulletins valables, 1 bulletin blanc, Mme Lise Burri est élue avec 24 voix*
- Pour l'Assemblée générale : *29 bulletins valables, M. Olivier Mouthon est élu avec 27 voix*

9.3 Election de la Secrétaire de l'Assemblée générale

Mme Manon Rosello se présente brièvement.

- **Mme Manon Rosello est élue par acclamations.**

9.4 Election des Vérification des comptes

M. Philippe Ritter ne se représente pas. Mme Sylvie Fracheboud présente Mme Sonia Richard, comptable de formation.

- **M. Cyril Borboën et Mme Sonia Richard sont élus par acclamations.**

9.5 Election des Délégués et suppléants au Synode

Membres du Conseil de paroisse : Lise Burri, Pauline Dorsaz et Erika Tesauro

Membres de la Paroisse : Mmes Martine Pittet, Sandrine Kirchner

- **Les 5 délégués au Synode sont élus par acclamations**

Suppléantes : Mmes Magali Déglise et Manon Rosello

- **Les deux déléguées suppléantes sont élues par acclamations.**

10. Message des invités

M. Fabrice Thétaz, Vice Président de la Commune de Monthey, apporte les salutations de la Municipalité de Monthey. Au nom de la Ville de Monthey, M. Thétaz remercie Sylvie Fracheboud pour son travail. Il souligne les bonnes relations qui ont toujours existé. Il salue les nouveaux membres du Conseil de paroisse et plus spécialement Lise Burri, nouvelle Présidente.

M. Pierre-André Michel, Vice Président de la commune de Troistorrens, apporte les salutations du Conseil communal. Il relève que le triangle réformé est bien présent et souhaite que ça continue comme ça. Félicite pour l'excellent travail fait par la paroisse.

Mme Virginie Claret, conseillère communale, apporte les salutations de la Municipalité de Val-d'Illiez. Elle remercie les personnes qui terminent leur mandat ce soir. Ce sont de petites mains au grand cœur. Bravo aux personnes élues ce soir.

Mme Aude Gex-Collet, conseillère communale, apporte les salutations de la Municipalité de Champéry. Elle félicite les nouveaux conseillers.

Conseil Synodal : Robert Burri apport les salutations du CS. Cette pandémie a mis à l'épreuve nos liens sociaux. Il parle du soutien à l'Ukraine, notamment la collecte du 6 mars versée à l'EPER. Le CS félicite les nouveaux élus et remercie les personnes qui quittent leurs fonctions. Les 2 chantiers ouverts sont « Evangélisation et Finance ». Robert Burri parle d'une modification interne à l'EREV des allocations perte de gains. L'EREV ne versera plus les APG pour des absences de ministre mais prendra en charge les frais de remplacements. Le prochain Synode du 30 avril aura lieu à Martigny. M. Burri lance un appel pour trouver un Président du Synode. Le CS tourne toujours avec 6 membres au lieu de 7.

11. Divers

11.1 Par Sylvie Fracheboud :

Le Conseil de Paroisse a reçu la démission de Pedro Brito. Normalement, le délai de résiliation est de 6 mois mais Pedro a demandé une dérogation afin d'être libéré au 31 août, ce qui a été accepté par le CP en séance du 10 mars. Sylvie lui souhaite une bonne continuation et plein succès pour la suite. Pedro dit quelques mots de remerciements. Pedro a reçu un cadeau. Il a prié que Dieu puisse faire en sorte que les jeunes participent dans la paroisse et Dieu a exaucé ses prières. Il a été très généreux car il y a beaucoup de jeunes qui sont impliqués. Une joie dans son ministère est que chacun de ces jeunes est béni par Lui. Ces jeunes sont témoins du Royaume de Dieu.

La Fête paroissiale aura lieu les 6 et 7 mai avec une ouverture officielle le vendredi à 18h. Le samedi, la fête aura lieu de 11h à 17h. Des bénévoles sont recherchés pour aider au bar ou pour le montage/démontage.

11.2 Par Robert Zamaradi :

Il parle du repas de solidarité œcuménique qui a lieu le dimanche 20 mars à la Maison des Jeunes. Il est organisé en faveur de l'EPER et Action de Carême. Cette année, le thème de la campagne est « Justice climatique »

Le culte d'installation des nouveaux conseillers, présidentes et déléguées aura lieu le dimanche 03.04.2022.

11.3 Par Lise Burri :

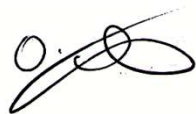
Elle rappelle qu'un groupe « En marche » a été créé. Idéalement, toutes les générations sont invitées. La prochaine promenade aura lieu au Chemin des Ponts à Morgins.

Clôture

Le président met un terme à cette assemblée ordinaire de printemps. Il est 21h40. Tout le monde est invité à partager le verre de l'amitié.

Monthey, le 17 mars 2022

Le Président



Olivier Mouthon

La Secrétaire



Pauline Dorsaz